

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

**FONDS DE DOTATION PATRIMOINE
DU SPORT MOTOCYCLISTE**

74 Avenue Parmentier
75011 Paris

N° SIREN : 884 030 859

Ce rapport contient 15 pages

**FONDS DE DOTATION PATRIMOINE
DU SPORT MOTOCYCLISTE**

74 Avenue Parmentier
75011 Paris

N° SIREN : 884 030 859

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Madame, Monsieur,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION PATRIMOINE DU SPORT MOTOCYCLISTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux administrateurs.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du FONDS DE DOTATION POUR LE PATRIMOINE DU SPORT MOTOCYCLISME à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes,

Endrix IDP
M. Sébastien TREPS

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical stroke at the bottom.



ETATS FINANCIERS
FONDS DE DOTATION
PATRIMOINE DU SPORT MOTOCYCLISME
31 DECEMBRE 2025

endrix.

OSONS OSER.

Endrix IDF

**16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54**

Adresse : 74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Siret : 884 030 859 00018

BILAN FONDS DE DOTATION PATRIMOINE DU SPORT MOTOCYCLISME

ACTIF

ACTIF	EXERCICE 2025 (31-12)			EXERCICE 2024 (31-12)			ECART EURO	ECART %
	MONTANT BRUT	AMORT. OU PROVISION	MONTANT NET	MONTANT BRUT	AMORT. OU PROVISION	MONTANT NET		
ACTIF IMMOBILISE								
Immobilisations Incorporelles :	17 880 €	12 988 €	4 892 €	14 380 €	9 587 €	4 793 €	99 €	2,07%
Frais d'établissement, de recherche et de développement			- €			- €	- €	
Donation temporaires d'usufruit			- €			- €	- €	
Concession, brevet, licences, marques, procédés, logiciels	17 880 €	12 988 €	4 892 €	14 380 €	9 587 €	4 793 €	99 €	2,07%
Immobilisations Incorporelles en cours			- €			- €	- €	
Immobilisations Corporelles :	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Terrains			- €			- €	- €	
Constructions			- €			- €	- €	
Installation technique, matériel et outillage industriels			- €			- €	- €	
Immobilisations Corporelles en cours			- €			- €	- €	
Avances et acomptes			- €			- €	- €	
Biens reçus par legs et donations destinés à être cédés			- €			- €	- €	
Immobilisations Financières :	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Participations et Créances rattachées			- €			- €	- €	
Autres titres immobilisés			- €			- €	- €	
Prêts			- €			- €	- €	
Autres			- €			- €	- €	
TOTAL I	17 880 €	12 988 €	4 892 €	14 380 €	9 587 €	4 793 €	99 €	2,07%
ACTIF CIRCULANT								
Stocks et en-cours			- €			- €	- €	
Créances :	80 815 €	- €	80 815 €	15 000 €	- €	15 000 €	65 815 €	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	80 815 €		80 815 €	15 000 €		15 000 €	65 815 €	
Créances reçus par legs et donations			- €			- €	- €	
Autres			- €			- €	- €	
Valeurs mobilières de placement			- €			- €	- €	
Instruments de trésorerie			- €			- €	- €	
Disponibilités	22 154 €		22 154 €	51 179 €		51 179 €	- 29 025 €	-56,71%
Charges constatées d'avance			- €			- €	- €	
TOTAL II	102 969 €	- €	102 969 €	66 179 €	- €	66 179 €	36 790 €	55,59%
Frais d'émission des emprunts (III)			- €			- €	- €	
Primes de remboursements des emprunts (IV)			- €			- €	- €	
Ecart de conversion Actif (V)			- €			- €	- €	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	120 849 €	12 988 €	107 860 €	80 559 €	9 587 €	70 972 €	36 889 €	51,98%

endrix.
OSONS OSER.

Endrix IDF

16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

PASSIF

PASSIF	EXERCICE 2025 (31-12)		EXERCICE 2024 (31-12)		ECART	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EURO	%
FONDS PROPRES						
Fonds propres sans droit de reprise :					- €	
Fonds propres statutaires					- €	
Fonds propres complémentaires					- €	
Fonds propres avec droit de reprise :					- €	
Fonds propres statutaires					- €	
Fonds propres complémentaires					- €	
Ecarts de réévaluation					- €	
Réserves :					- €	
Réserves statutaires ou contractuelles					- €	
Réserves pour projet de l'entité					- €	
Autres					- €	
Report à nouveau		38 478 €		38 478 €	- €	
Excédent ou déficit de l'exercice				- €	- €	
SITUATION NETTE		38 478 €		38 478 €	- €	0,00%
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES					- €	
Dotations consommables		72 €		3 104 €	- 3 032 €	-97,68%
Subventions d'investissement					- €	
Provisions réglementées					- €	
TOTAL I		72 €		3 104 €	- 3 032 €	-97,68%
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS					- €	
Fonds reportés liés aux legs ou donations					- €	
Fonds dédiés		5 417 €		6 000 €	- 583 €	-9,72%
TOTAL II		5 417 €		6 000 €	- 583 €	-9,72%
PROVISIONS					- €	
Provisions pour risques					- €	
Provisions pour charges					- €	
TOTAL III					- €	
DETTES					- €	
Emprunts obligataires et assimilés					- €	
Emprunts et dettes des établissements de crédit					- €	
Emprunts et dettes financières diverses					- €	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		61 212 €		23 390 €	37 822 €	161,70%
Dette des legs et des donations					- €	
Dettes fiscales et sociales					- €	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					- €	
Autres dettes		2 681 €		- €	2 681 €	#DIV/0!
Instruments de trésorerie					- €	
Produits constatés d'avances					- €	
TOTAL IV		63 893 €		23 390 €	40 503 €	173,16%
Ecarts de conversion passif (V)					- €	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		107 860 €		70 972 €	36 888 €	51,98%

endrix.

OSONS OSER.

Endrix IDF

16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

COMPTE DE RESULTAT FONDS DE DOTATION

PATRIMOINE DU SPORT MOTOCYCLISME

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2025 (31-12)	EXERCICE 2024 (31-12)	ECART EUROS	ECART %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations			- €	
Ventes de biens et services			- €	
<i>Ventes de biens</i>			- €	
<i>dont ventes de dons en nature</i>			- €	
<i>Ventes de prestations de service</i>			- €	
<i>dont parrainages</i>			- €	
Produits de tiers financeurs	87 000,00 €	56 000,00 €	31 000,00 €	55,36%
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>			- €	
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation</i>			- €	
<i>consomptible</i>			- €	
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>			- €	
<i>Dons manuels</i>			- €	
<i>Mécénats</i>	37 000,00 €	31 000,00 €	6 000,00 €	19%
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>			- €	
<i>Contributions financières</i>	50 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	100%
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			- €	
Utilisations des fonds dédiés	583,00 €		- €	
Autres produits	3 030,87 €	9 841,00 €	- 6 810,13 €	-69%
Total I	90 613,87 €	65 841,00 €	24 772,87 €	37,63%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises			- €	
Variation de stock			- €	
Autres achats et charges externes	75 840,00 €	62 274,00 €	13 566,00 €	21,78%
<i>Aides financières</i>			- €	
Impôts, taxes et versements assimilés	92,00 €		92,00 €	#DIV/0!
Salaires et traitements	5 627,00 €		5 627,00 €	#DIV/0!
Charges sociales	2 295,00 €	108,00 €	2 187,00 €	2025%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 401,00 €	2 459,00 €	942,00 €	38,31%
Dotations aux provisions			- €	
Reports en fonds dédiés			- €	
Autres charges	3 359,00 €	1 000,00 €	2 359,00 €	235,90%
Total II	90 614,00 €	65 841,00 €	24 773,00 €	37,63%
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 0 €	- €	- 0 €	#DIV/0!

endrix.
Osons Oser.

Endrix IDF

16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion			- €	
Sur opérations en capital			- €	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			- €	
Total V			- €	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :				
Sur opérations de gestion			- €	
Sur opérations en capital			- €	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			- €	
Total VI			- €	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			- €	
Participation des salariés aux résultats (VII)			- €	
Impôts sur les bénéfices (VIII)			- €	
Total des produits (I + III + V)	90 613,87 €	65 841,00 €	24 772,87 €	37,63%
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	90 614,00 €	65 841,00 €	24 773,00 €	37,63%
EXCEDENT OU DEFICIT	- 0 €	- €	- 0 €	#DIV/0!
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature			- €	
Prestations en nature			- €	
Bénévolat	2 130,03 €	2 010,41 €	119,62 €	6%
TOTAL	2 130,03 €	2 010,41 €	119,62 €	6%
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature			- €	
Mises à disposition gratuite de biens			- €	
Prestations en nature			- €	
Personnel bénévole	2 130,03 €	2 010,41 €	119,62 €	6%
TOTAL	2 130,03 €	2 010,41 €	119,62 €	6%

endrix.
OSONS OSER.

Endrix IDF
16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

FONDS DE DOTATION **PATRIMOINE DU SPORT MOTOCYCLISME**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1 JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

1. PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 107.860 €
- Total des produits d'exploitation : 90.614 €
- Résultat comptable de l'exercice : 0 €.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels du fonds de dotation arrêtés par le Président.

L'annexe comporte les informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat. Les informations sont présentées dans l'annexe des comptes dans l'ordre selon lesquels les postes auxquels elles se rapportent sont présentés dans le bilan et le compte de résultat.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du fonds de dotation. Sauf indication contraire les éléments des notes seront exprimés en Euros.

2. OBJET SOCIAL DU FONDS DE DOTATION

Article 431-1 du règlement ANC N° 2018-06

Le Fonds de dotation Patrimoine du Sport Motocyclisme s'engage dans toute action d'intérêt général contribuant à conduire des activités dans le but de sauvegarder, de valoriser et de restaurer le patrimoine du sport Motocyclisme. Ce patrimoine est entendu sous toutes les formes, qu'il soit matériel (motos, combinaisons, casques, ...) audiovisuel (films...), industriel (plans de fabrication...), documentaire (fonds d'archives...), bibliographique (revues spécialisées, livres...) ou artistiques (affiches...), immobilier (circuits de moto...).

3. MOYEN MIS EN OEUVRE

Les ressources du fonds de dotation Patrimoine du Sport Motocyclisme se composent de toutes les recettes autorisées par la loi et les statuts.

4. INFORMATIONS RELATIVES A LA POLITIQUE DE GESTION DES DOTATIONS

Articles 433-1 à 433-3 du règlement ANC N°2018-06

Le fonds de dotation Patrimoine du Sport Motocyclisme a été constitué par une dotation initiale de 15 000 Euros de la Fédération Française de Motocyclisme. Cette dotation est consommable d'après l'article 11 des statuts.

5. FAITS MARQUANTS ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'année 2025 est une année qui a été marquée par l'embauche en novembre d'un responsable du FDPSM. Par ailleurs, davantage de dons manuels reçus par le FDPSM, pour une valeur totale de 37.000 euros, contre 31.000 euros en 2024. Par ailleurs, le FDPSM a fait l'acquisition d'un nouveau site internet institutionnel, pour la somme de 3.500 euros.

6. PRINCIPES, REGLES, METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Indépendance des exercices ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des règles et procédure d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 et le règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023, relatif à la modernisation des états financiers.

7. RECONNAISSANCE DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES RECUES ET FONDS DEDIES

La date de reconnaissance des donations en numéraire en résultat correspond à la date d'engagement du donateur de contribuer au fonds de dotation.

A la clôture de l'exercice, sont comptabilisés en fonds dédiés, si les conditions prévues à l'article 132-1 du règlement ANC n° 2018-06 sont satisfaites, notamment leur affectation à des projets définis, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation ;
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Aucune reprise au compte de résultat sur les fonds dédiés n'a eu lieu sur l'exercice.

8. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

8.1 Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Libellé	Date de mise en service	Valeur acquisition	Taux amort	Amort antérieur	Dotation	Amort. Cumulés	VNC
Sites Internet/Intranet	01/01/2021	11 880	5 ans	9 504	2 376	11 880	0
Site Bike 70	01/11/2024	2 500	5 ans	83	500	583	1 917
Site internet 2025 Patrimoine moto	01/04/2025	3 500	5 ans	0	525	525	2 975
Total		17 880		9 587	3 401	12 988	4 892

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont calculés selon le mode linéaire sur 5 ans.

AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	01/01/2025	DOTATIONS	SORTIES	COMPTE A COMPTE	31/12/2025
Immobilisations incorporelles					
Sites Internet/Intranet	9 504	2 376			11 880
Site Bike 70	83	500			583
Site 2025 Patrimoine moto	0	525			525
TOTAL AMORTISSEMENTS - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 504	2 376	0	0	12 988

endrix.

OSONS OSER.

Endrix IDF

16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

8.2 Etat des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	77 315	77 315	0
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	77 315	77 315	0

Dettes	Montant brut	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles (2)			
Autres emprunts obligataires (2)			
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit			
dont :			
à 2 ans au maximum à l'origine			
à plus de 2 ans à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	61 212	23 390	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			
Autres dettes (3)	2 681	2 681	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	63 893	63 893	
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)			

8.3 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	31/12/2024	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Fonds propres - réserves					
Report à nouveau	38 478				38 478
Résultat de l'exercice					0
Total					38 478

8.4 Fonds dédiés

Fonds dédiés	31/12/2025	31/12/2024
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	6 000	6 000
Utilisation		
Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	5 417	6 000

8.5 Contributions volontaires en nature

Le Fonds de dotation du patrimoine du sport motocycliste a mis en place un décompte du temps passé par ses bénévoles.

Les contributions volontaires concernent les heures de bénévolat des personnes en charge de la gestion et de l'administration du fonds de dotation, à raison de 98 heures valorisées à 16,1 € smic horaire, charges comprises, conformément aux règles en vigueur, soit un total de 2.130,03 €.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature			- €	
Prestations en nature			- €	
Bénévolat	2 130,03 €	2 010,41 €	119,62 €	
TOTAL	2 130,03 €	2 010,41 €	119,62 €	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature			- €	
Mises à disposition gratuite de biens			- €	
Prestations en nature			- €	
Personnel bénévole	2 130,03 €	2 010,41 €	119,62 €	
TOTAL	2 130,03 €	2 010,41 €	119,62 €	

9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant